

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque engins de sport	ATLAS	T 11-1-M	CH 9018 48

Constructeur COULET s.a.r.l. Remorques ATLAS, F-26120 Chabeuil
 Identification sur la plaquette du constructeur -
devant le No. du châssis "VGKOT111M....."
 Plaquette constructeur à droite, à l'avant, latéralement sur longeron
 Numéro du châssis à droite, à l'avant, en haut sur timon
 Importateur principal ATLAS DISTRIBUTION S.A., 1292 Pregny
 Véhicule homologué VGKOT111M86065243

Châssis
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2 Suspension barres de torsion Direction -
 Frein de service mécanique par inertie, à tambours, avec sécurité de rupture
 Frein d'arrêt mécanique, à tambours

Carrosserie Transport de bateaux

Dimensions	*)	intérieur	extérieur
Longueur			<u>6120-7340</u>
Largeur			<u>2100-2300</u>
Hauteur			<u>1420</u>
Porte à faux	av	av	<u>4900-4300</u>
	ar	ar	<u>1820-2440</u>
Empattement			
Voies	av	ar	<u>1860</u>
Distance anneau axe	av	ar	<u>4900-4300</u>
Distance pivot		axe ar	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>50</u>	<u>340</u>	<u>390</u>
Charge utile			
Poids total	<u>selon bateau</u>		
Poids garantis	<u>100</u>	<u>1600</u>	<u>1600</u>
Pneus	<u>185 R 15 C</u>		
Ply/bar	<u>8 / 3,25</u>		
Charge pour V max	<u>1600</u>		
	<u>120</u>		
Vitesse maximale selon constructeur	<u>120</u>		
Vitesse maximale selon tenue route	<u>80</u>		

Moteur de travail
 Marque _____ Type _____
 Brut _____ à t/min _____
 Silencieux _____
 Mesure des gaz _____
 Déparasitage _____

Equipement §)
 Feux rouges R-S1 (E)
 Feux stop R-S1 (E)
 Clignoteurs ar 2a (E)
 Catadioptres av I (E)
 lat I (E)
 ar III (E)
 Feux de gabarit av A (E)
 lat _____
 ar _____
 ar vers l'av A (E) (si la longueur dépasse 7 m)
 Eclairage plaque 1 sép.
 Cale 180x120x120 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Remorque engins de sport	Poids à vide	390
Marque et type	ATLAS T 11-1-N	Charge utile	
FH-No CH	9018 48	Poids total	selon bateau
Carrosserie	transport de bateaux		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Dimensions: variables, doivent être établies à l'immatriculation.
- §) Equipement: supports coulissants pour les feux à l'avant et à l'arrière; contrôler à l'immatriculation la distance des feux depuis le profil du véhicule. Lorsque la largeur de la remorque excède 2100 mm, le véhicule tracteur doit avoir la même largeur que la remorque ou l'entraînement sur toutes roues.

Lieu et date de l'homologation Lausanne, 1.5.86
 47 NB(VD)/lin

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation